

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 23 novembre 2022.

LA CONFÉRENCE DES BOURGMESTRES ET ÉLUS TERRITORIAUX DE WAPI EN MODE RÉSILIENCE

A l'heure où les défis liés au changement climatique ne cessent de croître, la capacité du territoire à s'inscrire dans la voie de la résilience a plus que jamais son importance. Pour apporter des réponses adéquates à ces différentes menaces, la Wallonie picarde a pris le chemin d'un engagement durable dans toute une série de domaines. Parmi ceux-ci, c'est l'énergie et l'alimentation qui ont retenu l'attention des membres de la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux réunis en plénière le 18 novembre dernier.

Développer des solutions d'énergie durable sur le territoire de la Wapi

- **Le stockage d'énergie électrique par batteries**

Alors que le Roelux s'est prononcé contre le projet d'Eneco de construction et d'exploitation d'une installation de stockage d'énergie électrique de 50 MW en zone industrielle à Ville-sur-Haine, les élus de Wallonie picarde se veulent moins réservés et se montrent même prêts à envisager la question. Il s'agira donc, dans un premier temps, d'identifier des endroits du territoire susceptibles d'accueillir ce type d'installation

- **L'installation de bornes de recharge rapide pour véhicules électriques**

La Wallonie picarde, qui se veut pilote en la matière, a d'ores et déjà identifié par le biais de ses intercommunales de développement économique huit zonings susceptibles d'accueillir ces bornes « Fast Charge ».

- **Les communautés locales d'énergie**

Selon la législation en vigueur, toute commune d'au moins 10.000 habitants se voit dans l'obligation de mettre en place sur son territoire au minimum une communauté locale d'énergie. Si, à ce jour, huit communes travaillent déjà sur le sujet en étroite collaboration avec l'intercommunale Ideta, l'ambition des élus est que toutes les communes de Wallonie picarde disposent d'une communauté locale d'énergie et ce, quel que soit leur nombre d'habitants

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- **L'agrivoltaïsme**

Ces derniers mois, les projets d'installations photovoltaïques sur des terres agricoles se sont multipliés en Wallonie. Si l'idée fait également son chemin chez nous, elle pousse même les élus à envisager l'agrivoltaïsme comme un pilier du développement des énergies renouvelables en Wallonie picarde. Conscients du risque de spéculation sur le prix des terres et déterminés à garder la priorité de celles-ci à l'usage agricole, ils souhaitent toutefois avancer prudemment sur la question. Des contacts seront pris prochainement avec les fédérations agricoles afin d'avancer en concertation sur le dossier.

Contribuer à la relocalisation de notre alimentation

S'il touche directement à l'enjeu de la transition énergétique, le concept d'agrivoltaïsme amène également le débat sur la question de la relocalisation de notre alimentation.

Pour nourrir la discussion, la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux accueillait des représentants de la Ceinture alimentaire du Tournaisis et d'Alim'Ath.

A travers leurs projets de Coop'Alimentaire et de relocalisation de l'alimentation, leur principale ambition est d'amener le territoire vers une plus grande souveraineté alimentaire avec, en corollaire, une meilleure rencontre entre l'offre locale et les consommateurs du territoire, le maintien d'une activité agricole sur le territoire et la création et le maintien d'emplois locaux.

Message reçu par les élus présents qui se sont montrés tout à fait disposés à se faire les relais de ces initiatives alimentaires locales. A cette fin, une note explicative sera prochainement envoyée à l'ensemble des bourgmestres et présidents de CPAS de Wallonie picarde afin de créer une véritable dynamique collective destinée à faire évoluer l'alimentation vers plus de durabilité.